

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE “PETITES VICTOIRES”

CONTEXTE

La campagne du bilan de mi-mandat des équipes municipales a été l’occasion de réaliser un état des lieux de l’avancée des politiques publiques de transition dans les territoires au regard des engagements pris par les candidates et candidats en 2020. Malgré quelques belles avancées, des retards importants demeurent et les collectivités doivent s’engager davantage en renforçant leur coopération avec les collectifs citoyens et les associations locales.

Le bilan fait état de manquements sur les obligations légales et les objectifs cadres des collectivités, ainsi qu’un décalage parfois important entre les engagements pris par les candidates et candidats et les politiques menées sur le terrain. Plus de la moitié des collectivités évaluées ont par exemple lancé un ou plusieurs projets contraires à leurs engagements depuis le début du mandat.

Si certaines politiques publiques de transition requièrent la mobilisation de moyens juridiques, financiers et humains importants qui complexifient leur mise en œuvre, certaines plus “accessibles” reposent majoritairement sur un courage et une volonté politique forte qui font souvent défaut.

Il reste à peine plus de deux ans pour obtenir des réalisations concrètes des équipes municipales dans nos communes d’ici à la fin du mandat, soit autant de temps pour demander et défendre la réalisation des engagements de campagne, le respect de la loi et la démonstration d’un courage politique pour une vraie transformation du territoire.

BON À SAVOIR



Plus le mandat progresse, moins l’administration et les élu-es vont lancer de grands chantiers d’envergure. Ils vont au contraire chercher à approfondir ce qui a été lancé ou mener des actions rapides et symboliques qu’ils pourront valoriser lors de la campagne. C’est donc une opportunité pour obtenir des petites victoires !

PRINCIPE ET OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Le Collectif pour une Transition Citoyenne, Alternatiba, le Réseau Action Climat et leurs partenaires vous proposent un **accompagnement au plaidoyer local centré sur quelques thématiques phares**, identifiées comme prioritaires de par leurs enjeux, l'attention médiatique dont elles ont pu bénéficier ou encore les avancées et retours d'expériences qui nous ont été partagés.

L'objectif de cette campagne est d'obtenir rapidement, et sans mobiliser trop de moyens ni de temps, de **petites victoires politiquement et symboliquement fortes**, qui pourront servir vos objectifs et être valorisées auprès des habitantes et habitants. Pour cela, nous vous proposons, en plus de cette fiche méthodologie, des fiches plaidoyer clés en main pour se mobiliser sur 4 thématiques particulièrement importantes et symboliques pour le climat et la justice sociale :



En bonus, une fiche réalisée par la FUB sur **LA POLITIQUE VÉLO en savoir plus.**



En complément, le webinar de lancement de la campagne organisé 13 février (replay disponible [ici](#)) vous propose des **conseils méthodologiques ainsi que des retours d'expériences d'acteurs** (collectifs citoyens, élus, associations...) ayant obtenu des victoires sur ces thématiques.

COMMENT AGIR ?

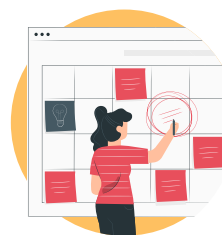


PREMIÈRE ÉTAPE

FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

Le point de départ est de réaliser l'évaluation des avancées et retards de votre commune en vous appuyant sur les mesures du Pacte pour la Transition s'y rapportant (ou la mise à jour de ces données dans le cas où vous l'auriez déjà fait à mi-mandat).

Pour réaliser cette évaluation, vous pouvez recourir à l'outil d'évaluation disponible sur <https://suivi-pacte-transition.org/> avec la possibilité de cibler les mesures se rapportant à la (aux) thématique(s) que vous souhaitez prioriser sur le reste du mandat ([Annexe 1](#)). Pour cela, nous vous encourageons à contacter et rencontrer les associations locales de votre territoire pour engager une logique d'alliance. Pour en savoir plus, cf. [Annexe 2](#).



DEUXIÈME ÉTAPE

PRIORISER SES DEMANDES D'ICI LA FIN DU MANDAT

À partir de l'évaluation réalisée de votre commune et de votre contexte interne (thématique privilégiée, nombre de personnes mobilisables, etc), vous pourrez déterminer l'objectif à atteindre, les demandes à porter auprès de votre mairie, et les actions de mobilisation liées.

Visez des objectifs simples, qui vous paraissent atteignables et pertinents, en gardant en tête que le but de la campagne est d'obtenir des petites victoires symboliques. Elles participeront à renforcer votre groupe et pourront être valorisées auprès de vos allié-es et des habitant-es du territoire, notamment dans la perspective de la campagne de 2026.

Prenez bien le temps de formuler vos demandes à la mairie : elles doivent être réalistes et précises, en veillant à les inscrire dans une temporalité. Ces propositions peuvent aider à vous positionner comme un interlocuteur crédible et constructif face à la mairie.

À vous de choisir les demandes et actions à prioriser au regard de vos objectifs, des enjeux de votre territoire, des relations avec la mairie, des forces de votre collectif. Des demandes plus ambitieuses pourront aussi s'inscrire dans une logique de campagne électorale en 2026.

BON À SAVOIR

Chaque fiche vous propose différents niveaux d'objectifs, atteignables en quelques semaines ou plus d'un an. Chaque action proposée pour appuyer votre objectif est également classée en fonction de la difficulté et de l'énergie à déployer pour la mener.



TROISIÈME ÉTAPE

ORGANISER UN RENDEZ-VOUS AVEC LA MAIRIE POUR PRÉSENTER VOS PROPOSITIONS POUR LA FIN DU MANDAT

Demander un rendez-vous à votre maire pour échanger sur l'évaluation de votre commune si ce n'est déjà fait, et présenter vos demandes prioritaires pour la suite du mandat. Si vous êtes dans une logique d'opposition, ou que votre maire ne souhaite pas échanger, vous pouvez directement passer à l'action et prévoir une interpellation médiatique afin de créer un rapport de force.



QUATRIÈME ÉTAPE

MONTER UNE OU DES ACTIONS DE MOBILISATION

Réaliser une action permet d'appuyer vos demandes, de donner à voir votre force militante et votre capacité à mobiliser les habitant-es. Autant que possible, votre action doit être conçue pour appuyer votre demande principale, car elle va permettre d'installer un rapport de force avec votre mairie.

En fonction de la situation de votre commune et de vos moyens, il existe différentes actions que vous pouvez initier auprès de votre mairie. Une action doit servir votre demande, elle doit être calibrée pour atteindre la cible que vous souhaitez, et doit servir un objectif précis : une action qui implique plusieurs sujets et messages peut passer à côté de sa cible.

Vous trouverez dans ce kit plusieurs idées d'actions, dont certaines ont déjà été réalisées par des associations. Choisissez une action originale et adaptée aux moyens humains et matériels de votre association, pour un impact maximal ! N'hésitez pas à vous en inspirer et à les adapter à votre contexte local.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉALISATION D'UNE ACTION

AVANT L'ACTION

- Définir votre objectif, et selon celui-ci, un mode d'action ;
- Définir le nombre de personnes nécessaires pour l'organisation ;
- Définir une date et un lieu ;
- Définir le rôle de chacun-e : coordination, photos, post sur les réseaux sociaux, relations presse ;
- Préparer votre stratégie de communication dont un communiqué de presse, l'invitation de la presse, les posts pour les réseaux sociaux (cf. [kit de communication](#)) ;
- Déclarer l'action en préfecture et informer la mairie si vous êtes en bon termes ;
- Inviter vos adhérent-es.

PENDANT L'ACTION

- Informer les passant-es de vos revendications (avec la distribution d'un tract par exemple) et les inviter à vous rejoindre ;
- Prendre des photos ;
- Publier les posts sur les réseaux sociaux.

APRÈS L'ACTION

- Envoyer les photos et un mot de résumé de l'action aux médias ;
- Solliciter un rendez-vous avec votre mairie ;
- Organiser une soirée pour remercier les bénévoles impliqués et débriefier de l'action.

MESURES DU PACTE POUR LA TRANSITION SE RAPPORTANT AUX THÉMATIQUES DE LA CAMPAGNE

ALIMENTATION

- #05 Soutenir une agriculture locale, bio et paysanne.
- #06 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
- #07 Proposer une alimentation moins carnée, biologique, locale et équitable dans la restauration collective.

EAU

- #08 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.
- #10 Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.

ARTIFICIALISATION LIÉE À L'ADAPTATION

- #06 Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
- #08 Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), brunes (sol) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.

- #09 Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.
- #13 Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- #03 Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
- #11 Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.
- #12 Soutenir les rénovations à haute efficacité énergétique en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

PLACE DU VÉLO

- #15 Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.
- #16 Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

ANNEXE 2.

L'IMPORTANCE DE L'INTER-ORGANISATION : RENCONTRER ET ENGAGER UNE LOGIQUE D'ALLIANCE AVEC UNE/DES ASSOCIATIONS LOCALES

Les associations locales de votre territoire peuvent porter un plaidoyer proche ou complémentaire au vôtre, que ce soit sur l'une des thématiques proposées dans cette campagne, sur la préservation du bien-être des habitant-es ou encore la protection de la biodiversité : France Nature Environnement, Terre de Liens, Alternatiba, Greenpeace, Terres de Luttes, Amis de la Terre, la FUB, Artisans du Monde, les Soulèvements de la Terre, etc. Ces associations disposent de bénévoles prêt-es à venir en renfort de vos actions et bénéficient d'expertises précieuses pour mieux comprendre les enjeux locaux et aider à prioriser vos actions (tels que des diagnostics du territoire sur la biodiversité).

Selon les demandes portées à la mairie, d'autres acteurs locaux peuvent s'avérer être de précieux alliés (association des parents d'élèves, clubs sportifs, fédération de la chasse ou de la pêche, ...)

Pour en savoir plus sur le travail en inter-orga, vous pouvez visualiser la formation organisée en janvier 2023 sur le sujet : [replay](#) et [support de la présentation](#)

PETITES VICTOIRES

Obtenez - sans vous épuiser - des petites victoires politiquement et symboliquement fortes d'ici la fin du mandat !

CONTEXTE

En 2023, vous avez évalué plus de 100 collectivités sur leur action pour la transition écologique, sociale et démocratique depuis 2020 : [je consulte l'outil de suivi.](#)



des collectivités évaluées ont lancé un ou plusieurs projets contraires à leurs engagements depuis le début du mandat.



ALORS, ON FAIT QUOI ?



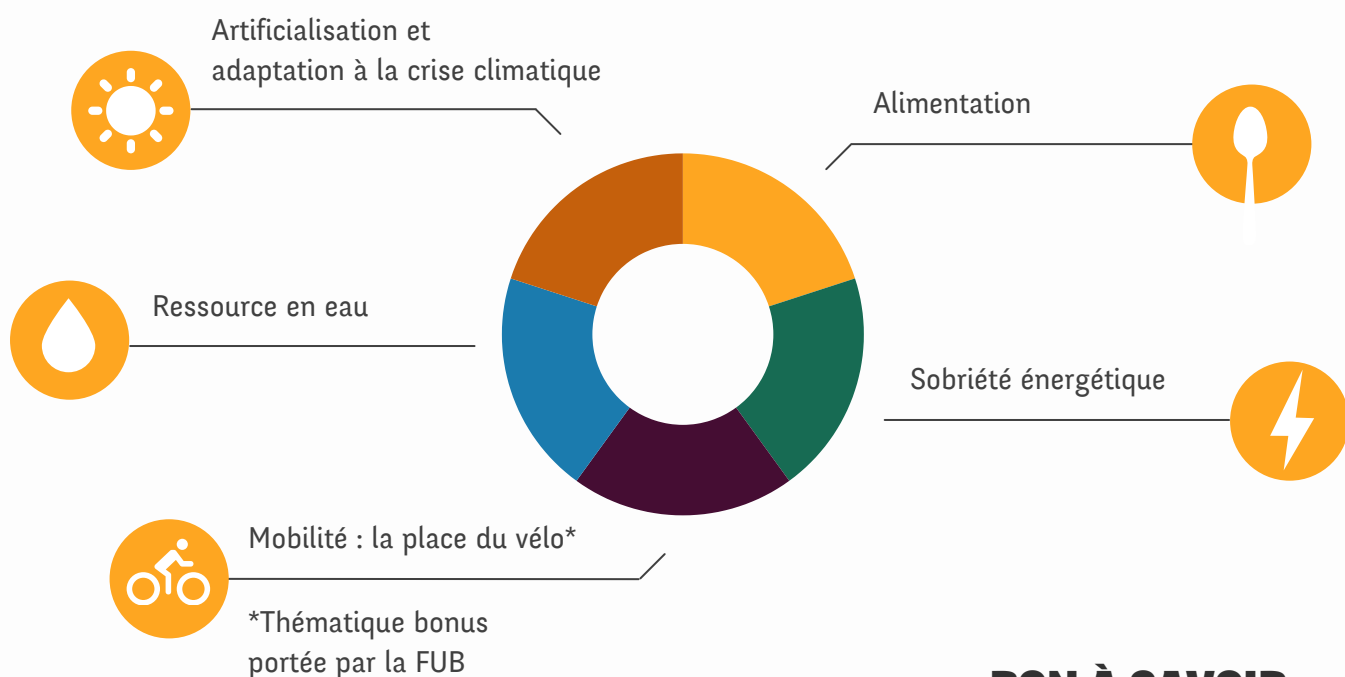
2 ANS

C'est le temps qu'il reste pour obtenir des réalisations concrètes des équipes municipales dans nos communes d'ici à la fin du mandat.

Le Collectif pour une Transition Citoyenne, Alternatiba, le Réseau Action Climat et leurs partenaires vous proposent un accompagnement au plaidoyer local centré sur quelques thématiques phares.

THÉMATIQUES PHARES

Elles sont identifiées comme prioritaires de par leurs enjeux, l'attention médiatique dont elles ont pu bénéficier ou encore les avancées et retours d'expériences qui nous ont été partagés.



BON À SAVOIR :

Plus le mandat progresse, plus l'administration et les élu-es seront enclins à mener des actions rapides et symboliques qu'ils pourront valoriser lors de la campagne. C'est donc une opportunité pour obtenir des petites victoires !

COMMENT AGIR ?

Etape 1



FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

Etape 2



PRIORISER SES DEMANDES D'ICI À LA FIN DU MANDAT

Etape 3



ORGANISER UN RDV AVEC LA MAIRIE POUR PRÉSENTER VOS PROPOSITIONS

Etape 4



MONTER UNE OU DES ACTIONS DE MOBILISATION



PACTE

pour la

transition

